

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Séance du 16 juin 2026

**Objet : Renouvellement de la convention avec la Direction générale des collectivités locales (DGCL) pour l'accès à BIP, la Banque d'informations statutaires pour la gestion du personnel territorial, pour la période 2027-2031**

**Délibération du Conseil d'administration**

Le mardi 16 juin deux mil vingt-six à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 10 juin 2026, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 29 ;
- quorum : 17 (membres présents ou représentés) :
  - présents : 9 ;
  - représentés : 8.

**Etaient présents :**

Monsieur Jacques Alain BENISTI  
Madame Sabrina ASSAYAG  
Monsieur Fernand BERSON  
Monsieur Pierre-Olivier CAREL  
Monsieur Patrick de la MARQUE  
Monsieur Bernard FOISY  
Monsieur Philippe LAUNAY  
Monsieur Anthony MANGIN  
Madame Aurore THIROUX

**Avaient donné procuration :**

Madame Nadège AZZAZ à Madame Sabrina ASSAYAG  
Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY  
Monsieur Etienne FILLLOL à Monsieur Anthony MANGIN  
Madame Julie FOURNIER à Monsieur Patrick de la MARQUE  
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Philippe LAUNAY  
Monsieur Daniel GUERIN à Madame Aurore THIROUX  
Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI  
Monsieur Igor SEMO à Monsieur Fernand BERSON

**Etaient absents et excusés :**

Monsieur Belaïde BEDREDDINE  
Madame Jacqueline BELHOMME  
Monsieur Jean-Luc CADEDDU  
Madame Christine CERRIGONE  
Madame Marie CHAVANON  
Madame Catherine DESPRES  
Monsieur Jean-François DUFEU  
Monsieur Quentin GESELL  
Madame Françoise KERN  
Monsieur Laurent LAFON  
Monsieur Frédéric MOLOSSI  
Monsieur Julien WEIL

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Madame Marie-Charlotte MENARD, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, de l'emploi territorial et de l'assistance RH aux collectivités, M. Laurent SALLET, secrétaire général.

**Objet : Renouvellement de la convention avec la Direction générale des collectivités locales (DGCL) pour l'accès à BIP, la Banque d'informations statutaires pour la gestion du personnel territorial, pour la période 2027-2031**

Le conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la propriété intellectuelle et notamment ses articles L.113-2, L.113-5, L.122-4 et L.122-5 ainsi que les articles L.341-1 à L.342-4,

Vu la délibération n°2021.97 du 23 novembre 2021 portant renouvellement de la convention pour l'accès à BIP de la DGCL pour ses services centraux et les préfectures et sous-préfectures pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026,

Considérant que la convention pour l'accès à BIP souscrite par la Direction générale des collectivités locales (DGCL) arrive à échéance le 31 décembre 2026 et que la DGCL souhaite maintenir son accès à BIP, ainsi que celui des préfectures et sous-préfectures,

Considérant la nécessité de faire évoluer les tarifs pour faire face aux dépenses liées au fonctionnement de la banque de données BIP,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Article 1<sup>er</sup> : DECIDE** de fixer le tarif annuel applicable à la DGCL pour l'accès de ses services centraux, celui des préfectures et sous-préfectures à 1 140 € (mille cent quarante euros).

**Article 2 : APPROUVE** la convention ci-annexée pour l'accès à (BIP) avec la Direction générale des collectivités locales (DGCL), d'une durée de 5 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2027 au 31 décembre 2031.

**Article 3 : AUTORISE** le Président à signer la convention.

 Le Président,  
  
Jacques Alain BÉNISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne  
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris